

**COMMUNAUTE URBAINE
« MARSEILLE PROVENCE METROPOLE »**

**Bureau de Communauté
Séance du 24 Novembre 2006
Ordre du Jour**

BUREAU

- **Propreté de la voirie et collecte des résidus urbains sur le territoire de La Ciotat**
– Approbation du marché

Le marché est attribué à l'entreprise ISS ENVIRONNEMENT pour un montant forfaitaire mensuel de collecte de 106.790,20 €HT et de nettoyage de 104.841,09 € HT.

- **Aménagement du littoral, 4^{ème} tranche, La Ciotat** – Approbation du marché négocié

Le marché est attribué au groupe d'entreprises EUROVIA MEDITERRANÉE / GAGNERAND CONSTRUCTION / STPR PAYSAGE pour un montant de 1.249.972,73 €TTC.